

DBT

SA à CA au capital de 14 722 108 euros
Siège social : PARC HORIZON 2000
62117 BREBIERES

R.C.S. : 379 365 208 R.C.S. Arras

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31/12/2025

DBT
SA à CA au capital de 14 722 108 euros
Siège social : PARC HORIZON 2000
62117 BREBIERES
R.C.S. : 379 365 208 R.C.S. Arras

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31/12/2025

A l'Assemblée Générale de la société DBT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DBT, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe des comptes consolidés concernant :

- « 1.1. Référentiel comptable » : La continuité d'exploitation du groupe et sa capacité financière au regard de ses besoins de financement des 12 prochains mois.
- « 1.7. Stocks » : Les méthodes de dépréciations de stocks pratiquées par les entreprises du groupe.
- « 2.2. Périmètre » : La variation du périmètre de la consolidation au 31 décembre 2025, liée notamment à la création des sociétés SAS SPV TOP, SAS SPV MOQ et SAS FLEXIFLOTTE au cours de l'exercice 2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels, ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires, relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lesquin, le 29/04/2026

FITECO,
Commissaire aux Comptes



François-Xavier ZALISZ
Associé

DBT

SA à CA au capital de 5 019 239 euros

Siège social : PARC HORIZON 2000

62117 BREBIERES

R.C.S. : 379 365 208 R.C.S. Arras

COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos au 31/12/2025

GROUPE DBT
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 Décembre 2025

Bilan Consolidé

en K euros	Décembre 2025	Décembre 2024
Capital souscrit non appelé		
Immobilisations incorporelles	3 214	3 213
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>		
Immobilisations corporelles	12 647	10 106
Immobilisations financières	768	3 561
Titres mis en équivalence		
Total actif immobilisé	16 629	16 879
Stocks et en-cours	5 998	5 453
Clients et comptes rattachés	998	1 068
Autres créances et comptes de régularisation	4 461	5 320
Valeurs mobilières de placement		1 103
Disponibilités	6 175	3 999
Total Actif	34 260	33 823

en K euros	Décembre 2025	Décembre 2024
Capital	14 722	5 020
Primes liées au capital	295	9 368
Ecart de réévaluation		
Réserves et Résultat consolidé	-10 040	-3 993
Autres	1 875	2 403
Total capitaux propres	6 853	12 797
Intérêts hors groupe	-2 634	-335
Autres fonds propres	0	0
Provisions	116	150
Emprunts et dettes financières	24 904	15 058
Fournisseurs et comptes rattachés	2 535	3 462
Autres dettes et comptes de régularisation	2 485	2 691
Total Passif	34 260	33 823

Ves pour authentification
du Commissaire aux Comptes

Compte de résultat consolidé

en K euros	Décembre 2025	Décembre 2024
Chiffre d'affaires	7 605	10 162
Autres produits d'exploitation	5 340	3 616
Achats consommés	-4 889	-7 285
Charges de personnel	-4 324	-4 599
Autres charges d'exploitation	-7 631	-6 132
Impôts et taxes	-117	-96
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	-1 752	-166
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-5 768	-4 499
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-5 768	-4 499
Charges et produits financiers	-3 060	-254
Charges et produits exceptionnels	113	132
Impôt sur les bénéfices	487	371
Résultat net des entreprises intégrées	-8 228	-4 250
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat net de l'ensemble consolidé	-8 228	-4 250
Intérêts minoritaires	-2 171	-669
Résultat net (part du groupe)	-6 057	-3 580

Suite aux modifications du plan comptable général au 01/01/2025, les subventions sont maintenant comptabilisées en autres produits d'exploitation alors qu'auparavant, elles apparaissaient en résultat exceptionnel.

Au 31/12/2024, la quote-part de subvention rattachée au compte de résultat en résultat exceptionnel s'élevait à 201 k€.

Au 31/12/2025, la quote-part de subvention rattachée au compte de résultat en autres produits d'exploitation s'élèvent à 606 k€.

Visa pour authentification
du Commissaire aux Comptes

Tableau de flux de trésorerie consolidé

en K euros	Décembre 2025	Décembre 2024
Résultat net total des sociétés consolidées	-8 228	-4 250
Elimination des amortissements et provisions	4 343	1 289
Elimination de la variation des impôts différés	-520	-375
Elimination des plus ou moins values de cession	4	-80
QP de subvention virée au compte de résultat	-599	-475
Total marge brute d'autofinancement	-4 999	-3 891
Variation des stocks liée à l'activité	-544	-447
Variation des créances liées à l'activité	1 430	-6 234
Variation des dettes liées à l'activité	-1 132	2 149
Flux net généré par (affecté à) l'activité	-5 245	-8 422
Acquisition d'immobilisations	-4 173	-4 845
Cession d'immobilisations	0	763
Incidence des variations de périmètre	-3	0
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements	-4 176	-4 082
Augmentations (réductions) de capital	633	6 428
Frais liés aux augmentations de capital	0	-1 225
Subventions d'investissements reçues	15	1 087
Emissions d'emprunts et dettes financières diverses	9 871	8 999
Remboursements d'emprunts	-29	0
OCEANE	0	250
Total flux net provenant du (affecté au) financement	10 490	15 538
Autres	0	-5
Variation de trésorerie	1 068	3 029
Trésorerie d'ouverture	5 103	2 074
Trésorerie de clôture	6 170	5 103

La trésorerie brute et nette est présentée en note 3.7

Visa pour authentification
du Commissaire aux Comptes

Tableau de variation des capitaux propres

en K euros	Capital	Primes liées	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres	Capitaux propres Part du groupe
Situation à l'ouverture de l'exercice 2024.12	460	6 512	8 568	-8 981	1 788	8 347
Affectation du résultat de l'exercice n-1			-8 981	8 981		0
Dividendes versés						0
Augmentations / réductions de capital	4 559	-1 699	5 780			8 640
Frais liés aux augmentations de capital		-1 225				-1 225
Variation de l'auto-contrôle						0
Changement de méthodes comptables						0
Variation des taux de change						0
Part du groupe dans le résultat				-3 580		-3 580
Subventions d'investissement part du groupe					614	614
Autres mouvements						0
Situation à l'ouverture de l'exercice 2025.12	5 019	3 588	5 367	-3 580	2 403	12 797
Affectation du résultat de l'exercice n-1			-3 580	3 580		0
Dividendes versés						0
Augmentations / réductions de capital	9 703	-9 073				630
Frais liés aux augmentations de capital						0
Variation de l'auto-contrôle						0
Changement de méthodes comptables						0
Variation des taux de change						0
Part du groupe dans le résultat				-6 057		-6 057
Subventions d'investissement part du groupe					-645	-645
Autres mouvements						0
Situation à la clôture de l'exercice 2025.12	14 722	-5 485	1 787	-6 057	1 758	6 725

Sur l'année 2025, dans le cadre de l'accord négocié avec Global Tech Opportunities 29, 158 obligations ont été converties à hauteur d'un montant de 640 k€ et ont donné lieu à la création de 9 702 869 actions nouvelles. Des frais d'émission ont été imputés sur la prime d'émission pour un montant de 10 K€, soit une variation nette de 630 k€.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES POUR LA CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2025

A/ Présentation du groupe

DBT est une entreprise Française spécialiste de de distribution d'énergie. Pionnier français de la mobilité électrique le Groupe est doté d'une expertise reconnue dans la recharge des véhicules électriques.

Sur son marché, DBT bénéficie d'une position solide découlant d'une période d'investissements intense entre 2020 et 2025, ayant conduit à une transformation profonde du groupe, qui est désormais axé sur deux activités complémentaires :

- Depuis 1992, une activité historique de conception, fabrication et ventes de bornes de recharges électriques rapides. Disposant d'une large gamme de bornes à la pointe de la technologie, DBT répond aux besoins d'équipements des espaces publics et privés. Sa gamme innovante B2B de bornes rapides Milestone® lancée en 2023, qui est entièrement conçue et assemblée en France, couvre la totalité du spectre de la recharge de 7 à 180 kW ;
- Depuis 2022, une nouvelle activité d'opérateur de bornes de recharges haute puissance « R3 - Réseau de Recharge Rapide », comptant déjà plus de 118 stations opérationnelles. Ce réseau, qui devrait atteindre près de 170 stations fin 2026, cible des implantations stratégiques sur des sites de destination tels que les centres commerciaux, les chaînes de restaurant, les grandes surfaces spécialisées plutôt que les grands sites de passage tels que les autoroutes. Ces deux axes stratégiques permettront à DBT de tirer le meilleur profit d'un marché en pleine expansion, soutenu par des initiatives gouvernementales telles que l'objectif de 400 000 bornes installées en France d'ici 2030. En combinant la vente de bornes et de services de recharge électrique, DBT offre une solution complète pour répondre aux besoins croissants de la mobilité électrique.

Implanté à Brebières dans les Hauts-de-France, le groupe DBT est coté sur Euronext Growth depuis décembre 2015.

La Société est une société anonyme. Son siège social se situe Parc Horizon 2000 – rue Jean Monnet, 62117 BREBIERES, France. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Arras sous le numéro 379 365 208.

B/ Arrêté des comptes

Suite à son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth à Paris, le groupe DBT doit publier des comptes consolidés.

Ces comptes consolidés de l'exercice 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 28 Avril 2026.

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Référentiel comptable

Les présents comptes consolidés sont établis sur une base volontaire conformément aux dispositions du Règlement ANC 2020-01 sur les comptes consolidés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés, sauf indication contraire, les chiffres sont présentés en milliers d'euros.

L'hypothèse de la continuité d'exploitation a été retenue par le directeur général compte tenu de la capacité financière du Groupe au regard de ses besoins de financement des 12 prochains mois.

Le Président considère au vu des éléments développés ci-après, être en mesure de faire face aux besoins de trésorerie du Groupe.

L'analyse réalisée par le Président tient compte notamment :

- De la situation de trésorerie disponible qui s'établit à 6,2 M€ au 31 décembre 2025 illustrant un niveau de liquidité satisfaisant pour poursuivre sereinement l'exploitation du Groupe en 2026 ;
- Du contrat de financement en cours avec GTO qui permet de faire ponctuellement face aux besoins de trésorerie ;
- De la nouvelle stratégie commerciale mise en place et
- Du niveau d'activité au cours des premiers mois du second semestre 2025 et des anticipations au-delà du second semestre 2025.

Compte tenu des éléments développés ci-dessus, le principe de continuité d'exploitation a été considéré comme approprié et retenu pour l'arrêté des comptes du Groupe.

1.2. Evènements significatifs de l'année 2025

A – PRODUITS ET DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

- **Triple Certification ISO**

En janvier 2025, reconnu pour son engagement dans une démarche de performance durable, le groupe a obtenu le renouvellement de sa triple certification ISO 9001, 14001 et 45001. Cette triple certification, avec l'intégration de ces trois systèmes de management en un système unique, vient rappeler l'investissement des collaborateurs qui œuvrent au quotidien, permettant au Groupe de s'engager pleinement dans une démarche écoresponsable avec la validation de trois normes ISO structurantes sur la Qualité (ISO 9001), l'Environnement (ISO 14001) et tout dernièrement la Vie au Travail (ISO 45001).

- **Milestone : Nouvelle gamme**

La gamme Milestone continue de se développer sur tout le territoire. Le lancement de la MS 30, borne charge rapide 30 kw avec son point de livraison intégrée, et l'ensemble de la gamme nous aura permis des déploiements d'infrastructures auprès d'un grand nombre d'acteurs publics (UEM, SIEA, SDESM, SDEA, SIPPEREC, CUA) ainsi qu'avec des installateurs, acteurs majeurs des travaux publics (Vinci, Equans, Eiffage, Spie, Ensio, Serpollet...).

- **R3 : Accélération de son développement**

L'activité d'opérateur de recharge de véhicules électrique à travers la filiale R3 a débuté fin 2021.

Le service R3 propose :

- un taux de disponibilité > 99% ;
- des activités et services à proximité des stations ;
- une tarification transparente et compétitive à 0,55€ par kWh en recharge rapide.

La qualité des stations R3 est reconnue par nos clients puisque, selon Chargemap, R3 était le 7ème réseau de recharge le mieux noté en 2025 et a atteint la 1ère place au premier trimestre 2026.

Le nombre de stations ne cesse d'augmenter puisqu'il était de 55 à fin 2023, 84 à fin 2024 (29 ouvertures en 2024) et 118 à fin 2025 (34 ouvertures en 2025).

L'objectif est d'ouvrir en 2026 50% de sites en plus par rapport à 2025, soit ouvrir plus de 50 sites en 2026 ! La barre des 200 sites devrait donc être atteinte dès 2027.

Le nombre de sites actuellement en travaux et les nouveaux lieux en cours de signature devraient permettre à R3 de dépasser ses objectifs.

Les filiales de R3 (R3 SPV), filiales gérant le parc des bornes R3, ont encore vu leur chiffre d'affaires fortement augmenté puisqu'il est passé de 1.0 M€ en 2023 à 1.4 M€ en 2024 puis à 2.1 M€ en 2025.

R3 double donc presque son chiffre d'affaires chaque année.

Visa pour authentification
du Commissaire aux Comptes

7

- **Flexiflotte : Nouvelle offre commerciale dédiée aux entreprises**

Fin 2025, pour le marché des entreprises, DBT a développé une nouvelle offre commerciale : FLEXIFLOTTE. Celle-ci combine la vente de bornes pour la charge lente et la vente de bornes électriques Milestone® pour la charge rapide, tout en assurant la maintenance et l'exploitation, permettant aux clients d'avoir un interlocuteur unique pour la gestion de la recharge de sa flotte de véhicules électriques.

B – FINANCEMENT

- **OCEANE**

Au cours du premier semestre 2025, le Groupe a conclu un accord de financement en OCEANE d'un montant maximum de 5 millions d'euros permettant de renforcer ses fonds propres et de continuer son cycle d'investissement dans la mobilité électrique.

Un contrat d'émission a été conclu le 4 juin 2025 avec l'investisseur en vue de la mise en place d'une ligne de financement obligataire flexible par émission de 1.000 bons d'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes d'une valeur nominale de 5.000 euros chacune, se décomposant en 20 tranches de 250.000 euros de valeur nominale chacune. Le montant nominal total maximum des OCEANE à émettre sera égal à 5 millions d'euros. Le Contrat d'Emission porte sur une durée de 24 mois.

La mise en place de cette ligne de financement par émission d'OCEANE a pour objectif de permettre à la Société de sécuriser sa trésorerie dans un contexte conjoncturel incertain à court terme. Le financement en OCEANE permettra à la Société de disposer d'une ligne de financement activable par tranches, assurant ainsi un accès régulier à la trésorerie pour faire face aux besoins de livraisons des bornes de recharge commandées et de mises en production de nouveaux sites R3.

Sur l'année 2025, dans le cadre de l'accord négocié avec Global Tech Opportunities 29, 4 tranches de 250 k€ ont été tirées et ont donné lieu à la création de 9 702 867 actions nouvelles.

- **Emprunt**

DBT a obtenu au cours de l'été 2025 un financement bancaire destiné à soutenir son plan stratégique et notamment l'accélération de son déploiement R3. Ce nouvel appui marque une étape importante dans la diversification de ses sources de financement, en complément des instruments de marché utilisés jusqu'ici. Il renforce la capacité d'investissement de la société, sécurise la poursuite de son plan de développement et témoigne de la confiance des partenaires financiers dans la solidité du modèle économique de R3 et la trajectoire de croissance engagée.

- **Contrat de financement conclu avec Amundi Transitions et la Banque des Territoires pour le développement du réseau R3**

Au titre de l'accord de financement avec Amundi et Banque des Territoires dont l'objet sera de financer à hauteur d'un montant maximum de 50 M€ le déploiement d'un réseau de bornes de recharges rapides. Dans le cadre de cet accord, le Groupe finance 20% des investissements alors qu'Amundi et la Banque des Territoires en financent 40% chacun, les montants étant engagés au fur et à mesure des projets.

Les 3 associés ont permis de financer les 118 stations ouvertes au 31 décembre 2025. Pour mémoire 84 stations étaient ouvertes au 31 décembre 2024.

- **Subventions**

Des subventions d'investissement ont été encaissées sur l'année 2025 pour 15 K€.

1.3. Evénements postérieurs au 31 décembre 2025

- **R3 : Développement via un accord avec la grande distribution**

R3 a signé un accord de référencement stratégique avec un acteur majeur de la grande distribution, secteur considéré comme l'un des plus porteurs pour la recharge publique. Ce partenariat prévoit la sécurisation d'une dizaine de nouveaux sites par mois à partir de 2026. Il constitue un levier structurant pour la montée en puissance du réseau et confirme la pertinence du positionnement de R3 sur les infrastructures de recharge de proximité. Une trentaine de sites sont actuellement en travaux et ouvriront sur l'année 2026.

- **Flexiflotte : Premiers succès**

Flexiflotte a connu ses premières ventes en 2026 et voit son pack commercial s'étoffer du fait du dynamisme des entreprises pour le marché des véhicules électriques.

- **Poursuite du financement du développement du Groupe**

Entre les mois de février et d'avril, DBT a procédé aux tirages des cinquième, sixième et septième (à la demande de WTO29 sous la forme d'un investor call) tranches de son contrat de financement obligataire conclu avec WTO29 en juin 2025, d'un montant nominal maximum de 5 M€. Ces tranches, d'un montant nominal de 250 000 € chacune, se traduisent par l'émission de 50 OCEANE (obligations convertibles en actions) d'une valeur nominale de 5 000 € chacune, sans intérêt et d'une maturité de 24 mois. Ces opérations contribuent à sécuriser les ressources nécessaires au déploiement du réseau R3 et à la montée en puissance de la gamme Milestone@.

- **Assainissement de la structure de bilan**

Le 19 février 2026, le Groupe a mis en œuvre la réduction de capital motivée par les pertes votée par l'Assemblée Générale du 27 juin 2025. La valeur nominale de l'action a ainsi été ramenée de 1 € à 0,01 €, portant le capital social de 16,7 M€ à environ 167 K€ pour 16 722 106 actions en circulation. Cette opération technique permet d'assainir la structure de bilan et de préparer le Groupe aux prochaines étapes de son développement.

1.4. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Le Groupe revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

L'utilisation d'estimations est particulièrement sensible en matière de provisions pour risques, engagements retraite et également dépréciation des stocks.

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Visa pour authentification
du Commissaire aux Comptes

1.5. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Catégories d'immobilisation	Mode retenue	Durée retenue
Frais de recherche et développement	Linéaire	4 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel et outillage	Linéaire	4 à 5 ans
Agencements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

Il est à noter que les frais directs internes et externes engagés pour la recherche et le développement sont activés lorsque, notamment, la faisabilité technique du projet et sa rentabilité peuvent être raisonnablement considérées comme assurées.

La faisabilité technique est déterminée projet par projet. Les montants afférents au développement qui ne sont pas capitalisés sont immédiatement comptabilisés en résultat, en frais de recherche et développement.

Les frais de recherche et développement activés concernent principalement le projet de développement d'une borne de charge rapide. Leur amortissement démarre dès la mise en service des bornes.

1.6. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent notamment les titres de participation non consolidés, les dépôts et cautionnements liés aux baux en cours et les dépôts de garantie liés au contrat d'affacturage.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.7. Stocks

Note sur le stock de matières premières

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Note sur le stock de produits finis et d'en-cours

Les stocks de produits finis et d'en-cours sont principalement valorisés au coût de production comprenant les consommations matières, les charges directes ou indirectes de production. Les frais financiers sont exclus.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Note sur la provision pour dépréciation des stocks

La provision pour dépréciation des stocks est appréciée à partir de la date du dernier mouvement des différents éléments des stocks.

Les taux de dépréciation sont déterminés comme suit :

- Aucune dépréciation pour les articles ayant connu un mouvement dans les :
 - CEV : 2 dernières années (années 2025 et 2024) ;
 - ING : 3 dernières années (années 2025, 2024 et 2023).
- Taux de dépréciation progressifs :
 - CEV : de 40% à 100% (100% atteints après 8 ans sans mouvement - 100% atteints pour les articles sans mouvement depuis 2017 et avant) ;
 - ING : de 20% à 100% (100% atteints après 10 ans sans mouvement - 100% atteints pour les articles sans mouvement depuis 2015 et avant).

A noter que les articles de maintenance et de bureau d'études n'ont pas été dépréciés considérant qu'il y a une utilisation régulière de ces références.

1.8. Créances clients et autres créances

Les créances clients sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des créances présente un risque d'irrecouvrabilité. La valeur d'inventaire est appréciée au cas par cas en fonction de l'ancienneté de la créance et de la situation dans laquelle se trouve le client.

La société DBT CEV fait appel depuis le mois de novembre 2023 à une société d'affacturage pour la gestion d'une partie de ses créances clients. Les créances cédées et non encore recouvrées par le factor à la clôture (créditées des comptes clients en contrepartie des comptes courants factor et/ou bancaires) s'élèvent à 627 K€ au 31/12/2025. Le compte courant factor comptabilisé en autres dettes est créditeur pour 8,6 K€ au 31/12/2025. La retenue de garantie et réserves de financement du factor, comptabilisées en autres immobilisations financières s'élèvent à 190 K€ au 31/12/2025.

1.9. Opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au taux de change en vigueur à la date d'opération. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des entités au taux en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat de la période.

1.10. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. A chaque clôture, la valeur comptable est comparée à la valeur de marché de la valeur mobilière de placement. En cas de moins-value latente, une dépréciation est constatée.

1.11. Provisions pour risques

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles du groupe (juridiques ou implicites), en respect des principes comptables français conformément aux dispositions du règlement CRC 2000-06.

L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues des tiers, révisées le cas échéant en fonction des actions en défense de la société.

Le Groupe accorde à ses clients une garantie de deux ans sur les bornes QC. Le Groupe ne comptabilise aucune provision pour garantie puisqu'il ne dispose d'aucune statistique permettant de calculer une provision avec une fiabilité suffisante admise par les normes comptables et fiscales en vigueur.

Visa pour authentification
du Commissaire aux Comptes

11

1.12. Provisions pour charges

La provision pour charges concerne principalement les engagements de retraite.

Les salariés français de la Société bénéficient des prestations de retraite prévues par la loi en France :

- ✓ obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la Société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- ✓ versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquelles sont financées par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel la Société s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation définie) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminués de la juste valeur des actifs du régime y afférent, qui leur sont dédiés.

Cette évaluation repose notamment sur des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite et l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité. Les engagements de retraite sont calculés selon les hypothèses suivantes :

- La provision est calculée selon la méthode rétrospective (en fonction des droits acquis par les salariés à la fin de l'exercice comptable).
- Le taux de progression des salaires retenu est de 1% pour les cadres et de 1% pour les ouvriers et les employés.
- Le taux d'actualisation est de 3,96%.
- Les droits ont été établis conformément à la loi ou aux conventions collectives dont dépend la Société.
- Le départ à la retraite est à l'initiative de l'employé.
- L'âge de départ à la retraite est fixé à 64 ans.
- Les charges sociales sont comprises dans la provision.

1.13. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les principales sources de revenus sont reconnues comme suit :

Ventes de biens : Les ventes de biens physiques (bornes, transformateurs, recharges (kWh)...) sont comptabilisées à la date de transfert de propriété aux clients intervenant à la livraison (hors installation), net des remises, ristournes et commissions accordées.
Les livraisons non réalisées à la clôture d'un exercice ayant donné lieu à facturation sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Prestations de services : le revenu des activités de services (principalement maintenance, service-après-vente, extension de garantie...) est reconnu lorsque le service a été rendu.
La quote-part du contrat de service non afférent à l'exercice en cours ou des prestations de services non effectuées à la clôture d'un exercice mais ayant donné lieu à facturation sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

1.14. Frais de recherche et de développement

Les montants afférents au développement qui ne sont pas capitalisés sont immédiatement comptabilisés en résultat.

1.15. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique regroupe les subventions d'exploitation obtenues par le groupe sur la période ainsi que les productions immobilisées et stockées.

La production immobilisée concerne à la fois les frais de R&D répondant aux critères d'activation ainsi qu'aux dépenses de production des bornes de recharge rapide constituant le réseau R3 dont le Groupe assure directement l'exploitation.

1.16. Information sectorielle

Le groupe est organisé en trois pôles d'activités : le pôle historique regroupant la mesure électrique, le contrôle d'accès et la distribution d'énergie, le pôle dédié aux bornes de recharge pour véhicules électriques, et le pôle R3 pour l'exploitation de sites de bornes de recharges.

1.17. Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et les flux bancaires, les charges d'intérêts sur les emprunts et les gains et pertes de change.

1.18. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Suite aux modifications du plan comptable général au 01/01/2025, les subventions sont maintenant comptabilisées en autres produits d'exploitation alors qu'auparavant, elles apparaissaient en résultat exceptionnel.

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'il assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

1.19. Impôt et crédits d'impôt

L'impôt sur les résultats correspond au cumul, corrigé éventuellement de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du Groupe.

Le CIR (crédit d'impôt recherche) est imputé sur l'impôt sur les sociétés.

1.20. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère Douaisienne de Basse Tension, en circulation au cours de la période.

Conformément à l'avis OEC n°27 § 3, lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

Le résultat par action s'élève à -0,411 € (pour 14 722 108 actions) au 31 décembre 2025 contre -0,71 € (pour 5 019 239 actions) au 31 décembre 2024.

Visa pour authentification
du Commissaire aux Comptes

2. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

2.1. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition ou de création.

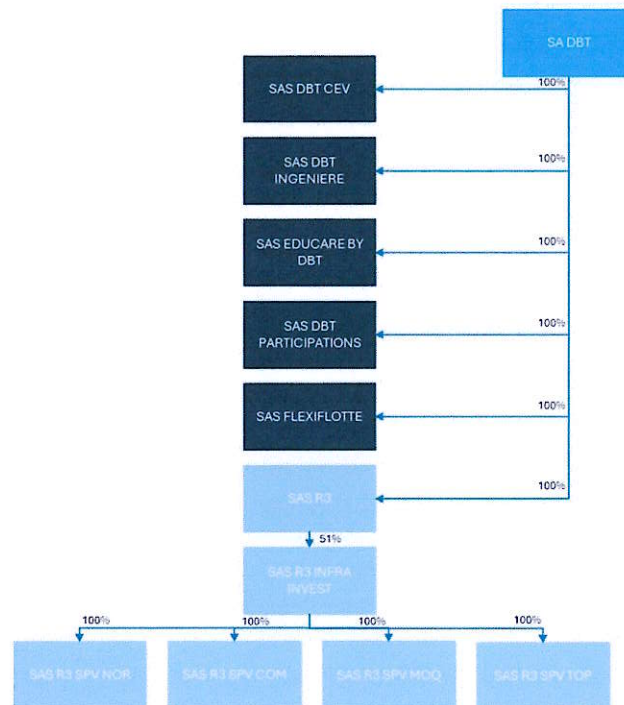
Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Après identification des opérations intragroupes, l'ensemble des créances et dettes ainsi que des charges et des produits relatifs à ces opérations ont été éliminés des comptes consolidés.

2.2. Périmètre

2.2.1. Organigramme



2.2.2. Entités consolidées

en %	Clôture Méthode intégration	Taux d'intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
DBT CEV	Globale	100	100	100
DBT HOLDING	Globale	100	100	100
DBT ING	Globale	100	100	100
DBT PARTICIPATION	Globale	100	100	100
EDUCARE	Globale	100	100	100
FLEXFLOTTE	Globale	100	100	100
R3	Globale	100	100	100
R3 INFRA INVEST	Globale	51	51	51
R3 SPV COM	Globale	51	51	51
R3 SPV MOQ	Globale	51	51	51
R3 SPV NOR	Globale	51	51	51
R3 SPV TOP	Globale	51	51	51

Sociétés entrées dans le périmètre sur l'année 2025 :

La SAS SPV MOQ a été créée le 28 mai 2025.
 La SAS SPV TOP, créée le 10 septembre 2025 n'a pas d'activité au 31/12/2025.
 La SAS FLEXIFLOTTE a été créée le 28 novembre 2025.

Sociétés non consolidées :

Plusieurs entités ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation.
 Valeur brute des Titres DBT-USA : 690 € (activité en sommeil)
 Valeur brute des titres Delmonicos : 2 015 000 € (DBT Participation détient 20%)
 Soit un total de valeur brute des titres de participations de 2 015 690 euros dépréciée à 100%.

2.3. Date de clôture des comptes

La société consolidante clôture ses comptes au 31 décembre. Il en est de même pour l'ensemble des autres sociétés comprises dans le périmètre de consolidation.

2.4. Opérations de crédit-bail

Les biens acquis en crédit-bail, et dont la valeur est significative, sont comptabilisés comme des biens acquis en toute propriété et amortis. Le retraitement, dans le cas des sociétés utilisatrices (preneurs) de biens consiste à inscrire le prix d'achat des biens en immobilisations corporelles et à constater une dette financière. Les redevances payées sont annulées, une dotation aux amortissements et une charge financière sont constatées comme pour une immobilisation acquise à crédit.

2.5. Impôts différés

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires,

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

15

Visa pour authentification
 du Commissaire aux Comptes

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Depuis le règlement ANC 2020-01 modifié par le n°2024-05, les groupes qui consolident ont pour obligation de retraiter les subventions d'investissement en capitaux propres net d'impôt différé.

Suite à la saisine de la CNCC, l'ANC a apporté une réponse sur la comptabilisation des impôts différés relatifs à ce retraitement. La comptabilisation d'impôt différé n'est pas obligatoire dans la mesure où les subventions d'investissement ne constituent pas des passifs identifiables au sens de l'article 231-7 du règlement ANC n°2020-01 modifié par le n°2024-05, mais représentent un élément des capitaux propres acquis.

Visa pour authentification
du Commissaire aux Comptes

16

3. DETAIL DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

3.1. Immobilisations incorporelles

en K euros	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements	Clôture
Frais de recherche	451					451
Frais de développement	0					0
Concessions, brevets & droits similaires	5 649					5 649
Droit au bail	0					0
Fonds commercial	38					38
Immobilisations incorporelles en cours	273	223				496
Autres immobilisations incorporelles	6					6
Total immobilisations incorporelles	6 418	223				6 641
Amt/dép. frais de rech.	-432			-11		-443
Amt/dép. frais développ.	0					0
Amt/dép. conc. brevets & dts similaires	-2 769			-568		-3 337
Amt/dép. logiciels	-4			-1		-5
Amt/dép. autres immos incorp.				358		358
Total amt/dép. immobilisations incorporelles	-3 205			-222		-3 427
Total valeur nette	3 213	223		-222		3 214

Les concessions, brevets et droits similaires intègrent principalement des achats de progiciels et de licences informatiques.

Le fonds commercial (SATEM) est relatif à l'activité historique du Groupe (transformateurs), il a été acquis en 1999 et ne fait pas l'objet d'amortissement.

Le poste immobilisations en-cours au 31 décembre 2025 intègre principalement des frais de développement.

Les 496 k€ d'immobilisations incorporelles en-cours correspondent au développement initié d'une nouvelle gamme de borne.

3.2. Immobilisations corporelles

en K euros	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Sortie de contrat	Dotations de l'exercice	Reclassements	Clôture
Installations tech, matériel & outillage	1 172	22					1 194
Matériel de bureau	134	3					136
Matériel informatique	90						90
Autres immobilisations corporelles	11 358	4 317		-24		0	15 651
Total immobilisations corporelles	12 754	4 342		-24		0	17 072
Amt/dép. matériel de bureau	0				-2	-41	-43
Amt/dép. matériel informatique	-178				-4	58	-124
Amt/dép. install tech, matériel & outill.	-1 141				-122		-1 263
Amt/dép. autres immobilisations corp.	-1 329			24	-1 673	-17	-2 995
Total amt/dép. immobilisations corporelles	-2 648			24	-1 801	0	-4 425
Total valeur nette	10 106	4 342		0	-1 801	0	12 647

Les immobilisations corporelles sont composées principalement des bornes de recharge constituant le réseau R3 dont le Groupe assure l'exploitation et de manière plus marginale, du matériel & outillage pour l'atelier et de travaux d'agencement dans les locaux.

L'essentiel des acquisitions sur l'exercice est principalement lié à l'augmentation du nombre de bornes du réseau R3.

Visa pour authentification
du Commissaire aux Comptes

17

3.3. Immobilisations financières

en K euros	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Reclassements	Clôture
Titres de participation	2 019	0	-4			2 015
Créances rattachées à des part. - courant	0					0
Titres immobilisés (htm - non courant)	0					0
Titres immobilisés (hft - non courant)	0					0
Actions propres	0					0
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	1 542	3 135	-3 864			813
Total immobilisations financières	3 562	3 135	-3 868		0	2 828
Dépréciations des titres	-1			-2 015		-2 015
Dépréciations des actions propres	0					0
Dép. prêts, cautionnements et autres créances - non courant					-45	-45
Total dép. immobilisations financières	-1			-2 060		-2 060
Total valeur nette	3 561	3 135	-3 868	-2 060	0	768

Les mouvements enregistrés sur le poste dépôts et cautionnements sont principalement liés aux évolutions des dépôts de garantie (dont un solde de 378 k€ pour le périmètre R3) et la retenue de garantie/réserves de financement du factor chez DBT CEV pour 190 k€ au 31/12/2025.

3.4. Stock

en K euros	Ouverture	Mouvements	Dotations / reprises	Reclassements	Clôture
Liaison neutral. profits ig s/ stocks	0	-100			-100
Stocks mp, fournitures et aut. appro.	5 468	595			6 064
Stocks -ppts finis et intermédiaires	319	89			409
Stocks de marchandises	349	138			487
Dép. des stocks - mp, fourn. et approv.	-622	53	-238		-807
Dép. des stocks - prod. finis et interm.	-62	0	60		-2
Dép. des stocks de marchandises	0	-53			-53
Total Stocks et en-cours	5 453	722	-178		5 998

3.5. Créances clients et comptes rattachés

en K euros	Ouverture	Mouvements	Dotations / reprises	Reclassements	Clôture
Clients et comptes rattachés	1 375	-349			1 026
Factures à établir	156	-114			42
Dép. clients et comptes rattachés	-463	0	394		-69
Total Clients et comptes rattachés	1 068	-464	394		998

A l'exception des clients douteux, les créances clients ont une échéance inférieure à un an. Au 31 décembre 2025, la provision pour créances douteuses s'élève à 69 k€.

Les créances cédées et non recouvrées par le factor à la clôture (créditées des comptes clients en contrepartie des comptes courants factor et/ou bancaires) s'élèvent à 627 k€ au 31/12/2025, dont la majeure partie a été recouvrée depuis lors, contre 1 784 k€ au 31/12/2024.

Visa pour authentification
du Commissaire aux Comptes

3.6. Autres créances

en K euros	Ouverture	Mouvements	Dotations / reprises	Reclassements	Clôture
Fournisseurs - avances et acomptes versés	1 210	-997			213
Fournisseurs débiteurs (trr et autres avoirs)	197	107			305
Créances sur personnel & org. sociaux	48	-48			0
Créances fiscales - hors is - courant	2 123	-24			2 099
Impôts différés - actif	696	519			1 215
Etat, impôt sur les bénéfices - créances - courant	118	-72			46
Comptes courants groupe actif - courant	386	18			404
Autres créances - courant	527	-507			21
Dép. comptes courants	-386	0		-18	-404
Primes sur obligations	0				0
Charges constatées d'avance	401	163			564
Total Autres créances et comptes de régularisation	5 320	-841		-18	4 461

Les créances fiscales hors IS sont principalement constituées de crédits de TVA.

Le poste comptes-courants intègre une créance avec la société DBT USA pour 404 k€, dépréciée en totalité.

Les charges constatées d'avance concernent uniquement des charges d'exploitation.

A l'exception des comptes courants, les autres créances ont une échéance inférieure à un an.

3.7. Trésorerie nette

en K euros	Ouverture	Mouvements	Dotations / reprises	Reclassements	Clôture
Vmp - équivalents de trésorerie	1 100	-1 100			
Intérêts courus non échus s/ vmp	3	-3			
Total valeurs mobilières de placement	1 103	-1 103			
Disponibilités	3 995	2 180			6 175
Intérêts courus non échus s/ dispo.	4	-4			
Total disponibilités	3 999	2 176			6 175

3.8. Capital social

A l'issue des opérations sur le capital intervenues au cours de l'année écoulée, le capital social de la Société s'élève à 14 722 108 €, divisé en 14 722 108 actions ordinaires de 1 € chacune.

Détail du capital social

Nombre d'actions au 31/12/2024	5 019 239
Nombre d'actions créées par conversion des OCA	9 702 869
Nombre d'actions au 31/12/2025	14 722 108

Sur l'année 2025, dans le cadre de l'accord négocié avec Global Tech Opportunities 29, 158 obligations ont été converties à hauteur d'un montant de 640 k€ et ont donné lieu à la création de 9 702 869 actions nouvelles. Des frais d'émission ont été imputés sur la prime d'émission pour un montant de 10 K€, soit une variation nette de 630 k€.

Visa pour authentification
du Commissaire aux Comptes

19

3.9. Provision pour risques et charges

en K euros	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Clôture
Provisions pour pensions et retraites - non courant	131	3	-18	116
Autres provisions pour charges - non courant	19		-19	
Total provisions pour charges	150	3	-37	116

3.10. Impôts différés

en K euros	Ouverture	Incidence résultat	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Impôts différés - actif	696	519			0	1 215
Impôts différés - passif						
Solde net d'impôt différé	696	519			0	1 215
Ventilation de l'impôt différé par nature						
Données de liasse	0	0				
Autres retraitements						
Id / autres retraitements	162	30			0	192
Id / retraitement des engagements de retraite	35	-6			0	29
Id / élimination des résultats internes	499	494			0	993
Neutral. +/- valeurs sur immobilisations inter-activités						
Total impôt différé par nature	696	519			0	1 215

Le Groupe dispose de plus de 46 M€ de déficits fiscaux reportables : aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé compte tenu du caractère non probable de récupération.

3.11. Emprunts et dettes financières

en K euros	Ouverture	Augmentation	Remboursement	Autres	Clôture
Emprunts obligataires - non courant	0				0
Ajustement IG bilan financier - non courant	0				0
Emprunts obligataires - courant			360		360
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	121	750		-29	842
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	14 937	8 761			23 699
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	0				0
Total Dettes financières MLT	15 058	9 871		-29	24 900
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	4			4
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	0	0			0
Total Dettes financières CT	0	4			4
Total emprunts et dettes financières	15 058	9 875		-29	24 904

Les autres emprunts et dette assimilées non courant sont est relatifs au financement du parc R3 obtenu au titre de l'accord avec Amundi et la Banque des Territoires. L'échéance normale de cette dette est en 2042.

Les emprunts obligataires correspondent aux OCA.

Les emprunts auprès d'établissements de crédit correspondent aux emprunts bancaires.

Visa pour authentification
du Commissaire aux Comptes

20

3.12. Détail des dettes d'exploitation

en K euros	Ouverture	Mouvements	Dotations / reprises	Reclassements	Clôture
Dettes fournisseurs	2 686	-1 083		56	1 659
Factures non parvenues	776	101			876
Total fournisseurs et comptes rattachés	3 462	-983		56	2 535
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	0	0		-56	-56
Clients - avances et acomptes reçus	306	-74			233
Clients - avoirs et rrr	0	31			31
Dettes sociales - courant	832	-82			750
Dettes fiscales (hors is et cvae)- courant	1 048	160			1 208
Dettes fiscales (hors is) cvae - courant		0			0
Impôts différés - passif	0	-1			-1
Impôts différés à imputer	0	0			0
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	0	13			13
Etat, impôts sur les bénéfices - non courant		68			68
Comptes courants groupe passifs - courant	0	0			0
Ajustement ig clients / fournisseurs courants	0	0			0
Autres dettes - courant	505	-267			238
Autres dettes - non courant	0	0			0
Ajustement ig autres créances / dettes courantes	0	0			0
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	0	0			0
Total autres dettes et comptes de régularisation	2 691	-150		-56	2 485
Total autres passifs	6 153	-1 132		0	5 021

 Visa pour authentification
 du Commissaire aux Comptes

21

3.13. Ventilation du Chiffre d'affaires

Répartition des ventes par activité :

en K euros	Décembre 2025	Décembre 2024
Activités historiques	22	21
Bornes de recharges	5 570	8 697
<i>Dont services</i>	175	201
Pôle R3 - Exploitation réseau de bornes de recharges (ventes de KWh)	2 013	1 445
Total Chiffre d'affaires	7 605	10 163

3.14. Autres produits d'exploitation

en K euros	Décembre 2025	Décembre 2024
Autres produits	192	7
Production stockée	89	-174
Subventions d'exploitation	606	9
Production immobilisée	4 453	3 711
Transferts de charges d'exploitation		63
Total Autres produits d'exploitation	5 340	3 616

La production immobilisée correspond principalement à la production de bornes destinées à équiper le réseau R3 et aux frais de R&D activés.

3.15. Achats consommés

en K euros	Décembre 2025	Décembre 2024
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	-5 629	-6 609
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	595	-677
Variation stocks de marchandises	145	0
Total Achats et variation de stocks	-4 889	-7 286

3.16. Frais de personnel

Les tableaux ci-dessous présentent les frais de personnel liés à l'effectif salarié.

en K euros	Décembre 2025	Décembre 2024
Rémunérations du personnel	-3 053	-3 218
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-1 213	-1 294
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-58	-86
Total Charges de personnel	-4 324	-4 599

Visa pour authentification
du Commissaire aux Comptes

3.17. Autres charges d'exploitation

<i>en K euros</i>	Décembre 2025	Décembre 2024
Sous-traitance générale	-2 024	-1 780
Achats non stockés de matières et fournitures	-1 694	-1 092
Locations et charges locatives	-855	-609
Entretiens et réparations	-168	-167
Primes d'assurance	-188	-124
Divers	-13	-1
Personnel mis à disposition	-17	-31
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-1 371	-1 638
Publicités	-49	-70
Transports	-200	-212
Déplacements, missions	-106	-155
Frais postaux	-139	-140
Services bancaires	-49	-38
Autres charges externes	-760	-76
Total Services extérieurs	-7 631	-6 132

Le poste Rémunération d'intermédiaires et honoraires comprend principalement :

- Des dépenses liées au mandat de président
- Des dépenses liées aux conventions de prestations de services
- Des dépenses liées aux analyses financières,
- Des dépenses liées aux prestataires d'expertise-comptable, de commissariat aux comptes, gestion sociale et avocat.

Visa pour authentification
du Commissaire aux Comptes

23

3.18. Information sectorielle

La contribution des différentes activités du Groupe aux comptes consolidés est la suivante :

31 Décembre 2025

Activités - Décembre 2025 en K€	Activités historiques	Bornes de recharge	Exploitation réseau R3	Total Consolidé
Chiffres d'affaires	22	5 570	2 013	7 605
<i>Dont "ventes de biens"</i>	0	5 395	2 013	7 408
<i>Dont "services"</i>	22	175	0	197
Résultat d'exploitation	-648	-2 014	-3 106	-5 768
<i>Dont dotations aux amortissements sur immos</i>	-9	-705	-1 289	-2 002
<i>Dont dotations / reprises aux provisions sur stocks</i>		-136	-43	-178

31 Décembre 2024

Activités - Décembre 2024 en K€	Activités historiques	Bornes de recharge	Exploitation réseau R3	Total Consolidé
Chiffres d'affaires	24	8 697	1 445	10 166
<i>Dont "ventes de biens"</i>	0	8 496	1 445	9 941
<i>Dont "services"</i>	24	201	0	225
Résultat d'exploitation	-966	-2 057	-1 476	-4 499
<i>Dont dotations aux amortissements sur immos</i>	-4	-705	-794	-1 503
<i>Dont dotations / reprises aux provisions sur stocks</i>		1 407	-10	1 397

Les activités historiques correspondent aux sociétés SA DBT – EDUCARE et DBT Participations.
 L'activité bornes de recharge correspond aux sociétés DBT CEV – DBT INGENIERIE et Flexiflotte.
 L'activité Exploitation Réseau R3 correspond aux sociétés R3 – R3 Infra Invest – SPV Nor – SPV Com – SPV Moq et SPV Top.

Visa pour authentification
 du Commissaire aux Comptes

24

3.19. Variation nette des amortissements et provisions

en K euros	Décembre 2025	Décembre 2024
Rep. dép. des stocks mp et marchandises	611	1 448
Dot./prov. engagements de retraite	-3	-9
Rep./prov. engagements de retraite	18	46
Dot./amt. & dép. immo. incorporelles	-1 186	-412
Dot./amt. & dép. immo. corporelles	-816	-1 131
Dot./dép des stocks mp et marchandises	-807	-10
Dot/dép. des stocks en-cours et produits finis	-2	-41
Dot./dép. des actifs circulants	-67	-66
Rep./dép. des stocks en-cours et produits finis	62	
Rep./amt. & dép. immo. corporelles		2
Rep./provisions d'exploitation	19	
Rep./dép. des créances (actif circulant)	419	6
Total Dotations et reprises amort. & prov. d'exploitation	-1 752	-167

3.20. Résultat financier

en K euros	Décembre 2025	Décembre 2024
Revenus des équivalents de trésorerie	1	0
Charges d'intérêts sur emprunt	-958	-635
Liaison élim. intercos résultat - fin.	0	0
Pertes/ actifs financ. (hors équiv. de trésorerie)	-4	
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	0	0
Autres charges financières	-44	-192
Ajust prod et charges intra-gpe financ.	0	0
Dot. aux prov. financières	0	
Dot./dép des actifs financiers	-2 077	0
Dividendes		0
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	0	200
Gains de change sur autres dettes et créances - réalisés	0	
Autres produits financiers	23	78
Rep./ provisions financières		0
Rep./dép. des actifs financiers		295
Total Résultat financier	-3 060	-254

3.21. Résultat exceptionnel

en K euros	Décembre 2025	Décembre 2024
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	0	475
VNC des immo. corp. cédées	0	-87
Charges excep. s/ exercices antérieurs	0	0
Autres charges exceptionnelles	-5	-384
Dot. aux prov. exceptionnelles	0	0
Dot. excep. dép. actif circulant	0	-49
Autres produits exceptionnels	100	170
Autres reprises exceptionnelles	18	0
Reprise aux prov. exceptionnelles	0	7
Vnc des titres cédés	0	0
Total Résultat exceptionnel	113	132

Les autres produits exceptionnels tiennent compte de l'ajustement de la dette envers Park Capital (de 250 k€ à 150 k€) suite au protocole d'accord transactionnel.

La reprise de 18 k€ est comptabilisée en exceptionnelle car la dotation avait été comptabilisée en résultat exceptionnel en 2024.

Compte tenu d'un changement du plan comptable général intervenu au 01/01/2025, la quote-part de subvention virée au compte de résultat n'apparaît plus en produit exceptionnel mais en produits d'exploitation (voir le 3.14)

3.22. Détail de la charge d'impôt

en K euros	Décembre 2025	Décembre 2024
Impôts différés	452	369
Impôt exigible	-13	0
Autres cir non reclassables produit ou ch. d'impôts ou économies d'impôts	27	2
Carry-back	22	0
Total Impôts sur les bénéfices	487	371

Le groupe dispose de plus de 46 M€ de déficits fiscaux reportables : aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé compte tenu du caractère non probable de récupération.

3.23. Effectif moyen – Equivalent Temps Plein (ETP)

en nombre	Décembre 2025	Décembre 2024
Cadres et employés	34	31
Ouvriers	26	44
Total Effectif	60	75

Visa pour authentification
du Commissaire aux Comptes

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Engagements donnés

Dettes bancaires : La société R3 est nantie à hauteur de 378 k€. L'emprunt contracté par la société DBT pour 750 k€ en 2025 prévoit un nantissement des stocks de DBT CEV et DBT INGENIERIE à hauteur de 1,5 M€ pour l'ensemble.

4.2. Engagements reçus

Néant.

4.3. Transactions avec les parties liées

en K euros	Décembre 2025	Décembre 2024
Honoraires (1)	236	316
Convention de rémunération (2)	159	159
Total Honoraires	395	475

- (1) Hervé Borgoltz est Président du conseil de DBT. Holding HFZ est détenue majoritairement par Hervé Borgoltz, qui en est également le gérant. Une convention de prestation de services est en place entre les entités du groupe DBT et la société Holding HFZ.
- (2) Une convention de rémunération a été conclue entre les filiales opérationnelles de DBT et la société TPC Management, qui est représentée par Alexandre Borgoltz.

Visa pour authentification
du Commissaire aux Comptes

27